



UN VIOLENT TREMBLEMENT de terre s'est produit, hier, en Colombie, entraînant la mort d'au moins vingt-cinq personnes et faisant un nombre indéterminé de blessés. Le séisme a été ressenti d'un bout à l'autre du pays. La photo ci-dessus fait voir une des principales rues de la capitale, Bogotà, où les dommages ont été particulièrement élevés. (Téléphoto PA)

Décès à 87 ans du cardinal Copello

ROME (PA) — Le cardinal Luis Copello, de Santiago, chancelier de l'Eglise catholique d'Argentine, est décédé hier, dans un hôpital de Rome, à l'âge de 87 ans. Le cardinal avait pris la semaine dernière, une grippe qui a tourné en pneumonie. Il avait subi une crise cardiaque mercredi soir et avait été transporté dans une clinique de Rome. Son décès éduit à 95 le nombre de membres du Sacré Collège. Le cardinal Copello était chancelier de la Sainte Eglise romaine, qui émet les décrets de canonisation, les bulles papales des nominations, des nouveaux diocèses, ainsi que les autres décrets administratifs. Né le 7 janvier 1880, il avait été créé cardinal-prêtre le 16 décembre 1935.

Coupable de vols

WINNIPEG (PC) — Stanley Earl, 28 ans, de Montréal, a été condamné, mercredi, à deux ans de prison après qu'il lui a été plaqué coupable de cinq accusations de fausses représentations et à deux de vols.

La couronne a expliqué en cour que Earl avait acheté à Winnipeg, des marchandises d'une valeur de \$649 en se servant d'une carte de crédit volée à Montréal. La plupart des délits avaient été commis le 30 janvier.

Son collègue Paul-Emile Sauvageau partage la même opinion

L'arrêt de travail des enseignants me paraît l'un des moins justifiables, déclare le député unioniste Camille Martellani

QUEBEC (J.R.) — Deux députés unionistes s'opposent catégoriquement à l'épidémie de grèves qui s'est abattue sur le Québec. Leur griefs se posent de la façon suivante: gagement des salaires déjà très convenables pour neuf mois de travail par année, qui ont la possibilité d'étudier pendant de longues vacances pour obtenir de nouveaux diplômes qui leur permettent de gagner plus cher, ne sont pas dans une situation d'urgence. A mon avis, il n'était pas nécessaire, pour quelques dollars de plus, de risquer l'avenir de nos enfants.

Camille Martellani, Député de St-Henri.

M. P. E. Sauvageau, Député de Bourget

leur année scolaire. Au moment où l'Etat tente par tous les moyens de respecter les priorités de l'éducation afin de former les compétences qu'exige l'avenir de notre peuple, je ne puis que déplorer l'attitude des dirigeants syndicaux qui font passer l'intérêt de leurs commettants avant l'intérêt général. Cette grève des enseignants a assez duré. Elle compromet l'avenir de nos enfants et l'avenir de la nation. Dans de telles circonstances, le choix du législateur est simple: il faut d'abord sauvegarder les droits des enfants et l'avenir de notre peuple.

ANNONCE

Plan d'amajourissement Recette à domicile

Il est facile de perdre rapidement, chez soi, des livres de graisse disgracieuse! Etablissons vous-même ce plan de recette. C'est très facile—et c'est peu coûteux. Allez simplement chez votre pharmacien et demandez quatre onces de Concentré Naran. Versez ceci dans une bouteille d'une chopine et ajoutez assez de jus de pamplemousse pour la remplir. Prenez-en deux cuillerées à soupe par jour, selon le besoin, et suivez le plan Naran. Si votre premier achat ne vous montre pas un moyen simple et facile de perdre la graisse superflue et ne vous aide pas à retrouver la sveltesse de votre ligne, et les livres et les pouces réduisibles de graisse superflue ne disparaissent pas du cou, du menton, des bras, de la poitrine, de l'abdomen, des hanches, des mollets et des chevilles, retournez simplement le flacon vide pour vous faire rembourser. Suivez cette méthode facile recommandée par les nombreuses personnes qui ont essayé ce plan et retrouvez votre ligne. Notez comme le gonflement disparaît vite—combien vous vous sentirez mieux. Plus alerte, plus active et d'apparence plus jeune.

le pianiste

RONALD TURINI

Contrairement à certains de nos artistes, Ronald Turini n'a pas à se plaindre de l'indifférence du public canadien à son endroit. A Montréal seulement, en 1967, il se fera entendre sept fois, dont quatre fois avec l'Orchestre symphonique de Montréal, sans compter ses récitals à la radio d'Etat. Cette semaine, dans Perspectives.



Hubert Martin

"Je suis heureux de jouer avec les Bruins, dit-il à Andy O'Brien. C'est une jeune équipe qui ne cessera de s'améliorer." Dixième de la série de photos des joueurs de la ligue Nationale publiée dans Perspectives.

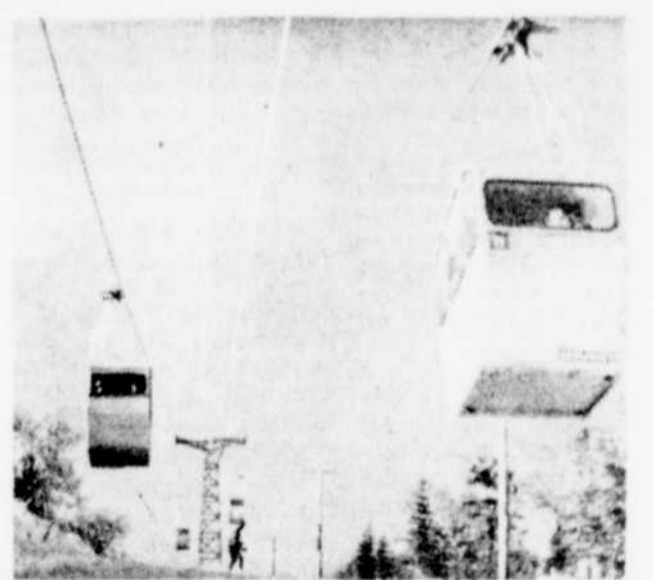
Pewatuk, le chasseur

Magnifique reportage photographique en couleurs sur la vie quotidienne d'un esquimau de l'île Jens-Munk, en Arctique. Chaque matin, il quitte l'igloo familial, attelle ses chiens et va à la chasse au phoque.



L'université gratuite

Il peut paraître étrange que la province la plus pauvre soit à l'avant-garde dans le domaine de l'éducation. Terre-Neuve est pourtant la seule province où l'enseignement est désormais gratuit à tous les niveaux. Cet état de choses s'explique surtout par la détermination du Premier ministre Joey Smallwood de faire de l'université un véritable service public.



Le ski à Beaufort

En peu d'années, le mont Sainte-Anne, à Beaufort, est devenu l'une des stations de ski les plus importantes de l'est de l'Amérique. Avec ses dix pistes totalisant 16 milles et demi et ses 2,050 pieds de dénivellation, cette station surpasse celles du mont Tremblant et du mont Orford et égale celle de Stowe, au Vermont. Cette semaine, dans Perspectives.

Mettez-y du soleil

Citrons, oranges, limettes et pamplemousses sont à notre disposition pendant toute l'année et leur goût exquis nous porte à les manger nature. Il ne faudrait pas cependant oublier que les agrumes font aussi de merveilleux condiments.



Table with subscription information for 'Le Nouvelliste' across various regions like Trois-Rivières, Lévis, etc.

Tirée à 100,000 exemplaires

Nouvelle brochure intitulée "Montréal-Québec et Mauricie"

QUEBEC (J.R.) — Le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche vient de publier le quatrième de sa série de sept guides routiers. Il s'intitule "Montréal-Québec (route 2) et Mauricie". Les villes de Montréal et de Québec constituent les deux

plaques tournantes du tourisme dans "la belle province". C'est là que débute et se termine la presque totalité des itinéraires que suivent les visiteurs. C'est un aspect fort important dont il faut tenir compte si l'on songe que plus de 90 pour cent de nos touristes

voyagent en automobile. Bien sûr, la Transcanadienne réunit la Métropole à la Vieille-Capitale, mais beaucoup de touristes préfèrent emprunter les routes 2 et 3, qui longent les rives nord et sud du Saint-Laurent, car ils passent ainsi par plusieurs des

vieilles seigneuries de la Nouvelle-France. Déjà, la route 3 bénéficiait d'une intéressante publicité grâce à la diffusion du guide routier portant sur le sud du Québec. La nouvelle brochure vient pour ainsi dire compléter celui-ci.

En plus de décrire la route 2 de façon détaillée, le guide comporte une section sur la Mauricie. C'est un jumelage tout naturel puisque la route 19, qui va de Trois-Rivières à La Tuque, puis se prolonge vers le Lac Saint-Jean se soude à la route 2.

Le guide routier est illustré d'une quarantaine de gravures polychromes et se complète d'une carte touristique mettant en vedette 34 attraits principaux. Une deuxième carte du même genre porte sur les monuments historiques de Trois-Rivières: après Montréal et Québec, c'est là où l'on trouve la plus grande concentration de témoignages du passé.

"La route qui relie Montréal et Québec sur la rive nord du Saint-Laurent", souligne le titulaire du ministère, M. Gabriel Loubier, "a été le premier grand chemin inauguré en Nouvelle-France; elle date de 1734 et traverse, de ce fait, une région fort riche au point de vue historique.

M. Clément Vincent prendra la parole à Saint-Liguori

Clément Vincent page 3 QUEBEC (J.R.) — M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture du Québec, adressera la parole au cours d'un dîner-causerie qui aura lieu dimanche, en la salle paroissiale de Saint-Liguori, comté de Montcalm.

A l'occasion de ce dîner, le ministre parlera de la situation actuelle de l'agriculture ainsi que des perspectives de développement agricole au Québec.

Ce dîner-causerie s'inscrit dans le cadre des séances d'information sur l'administration des affaires de l'Etat déjà organisées par l'honorable Marcel Masse, député de Montcalm. En octobre, avait lieu en effet, un colloque pour étudier certains problèmes relatifs aux structures et aux politiques des ministères de la Voirie, du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, de la Famille et de Bien-Etre Social ainsi que de l'Agriculture. De plus, en décembre, les représentants des municipalités du comté se réunissent pour étudier les problèmes relatifs aux affaires municipales.

Cette fois, le député de Montcalm, soucieux de ce que les agriculteurs soient associés et participent d'une manière ou d'une autre aux réformes qui s'imposent, les invite à ce dîner-causerie.

M. Masse est certain que la présence des agriculteurs à cette rencontre permettra par conséquent d'établir les bases d'une prise de conscience collective de leurs problèmes et de regarder ensemble les solutions proposées.

Le président de la CSN fait l'éloge du ministre Bellemare

Quand un homme fait du bon travail, il mérite qu'on le dise, dit Marcel Pénin

QUEBEC (PC) — Le président de la Confédération des Syndicats Nationaux, M. Marcel Pénin, a souligné, à la suite de la rencontre qui a mis fin à la grève des employés du

gaz naturel, que des quatre ministres du Travail qu'il avait connus, M. Maurice Bellemare était le seul à avoir pris de telles attitudes au cours d'une médiation: "Il a été

constamment digne". "Tout le monde sait que je ne partage pas toutes les idées de l'Union Nationale, mais quand un homme fait du bon travail, il mérite qu'on le dise."

De son côté, le président de la Corporation du gaz naturel, M. Jean-Jacques Leroux, s'est dit très impressionné par le beau travail que le ministre a accompli en tant que médiateur.

On sait en effet, que les représentants de la Corporation du gaz naturel du Québec et le Syndicat des employés du gaz naturel (CSN) en sont venus à une entente après 30 heures de médiation intensive.

Le ministre, qui a agi comme médiateur, a dit, au cours d'une conférence de presse, qu'il restait maintenant aux représentants syndicaux à faire ratifier l'entente par ses membres lors d'une assemblée générale, aujourd'hui. Cette entente met fin à un arrêt de travail qui se poursuivait depuis novembre dernier.

C'est la seconde fois en autant d'interventions requises par les deux parties que les efforts personnels de M. Bellemare se soldent par un accord complet. La première intervention qu'il fut appelé à faire, avait trait à la grève du textile l'été dernier. L'entente était intervenue après 23 heures de médiation.

Dans le cas du gaz naturel, s'il y a ratification aujourd'hui, le travail pourrait reprendre dès demain matin. La grève touche près de 800 employés dont le salaire horaire moyen était de \$1,87, au moment du débrayage.

En politique économique

M. Eric Kierans opte pour deux solutions

QUEBEC (J.R.) — Jugeant la politique économique du gouvernement de M. Johnson, l'ancien ministre de la Santé, M. Eric Kierans, dans son discours en réponse au discours du trône, hier soir, a opté pour deux solutions auxquelles le gouvernement pourrait se diriger: "Ou bien l'Etat est fort et prétend réaliser l'équilibre, venir à bout des antagonistes et entend faire respecter son autorité. Dans ce cas, il dominera les groupes et fera régner un régime d'économie dirigée, voir d'étatisme.

corps intermédiaires pour l'immobilisme et l'inaction.

Cette phrase de M. Kierans a soulevé l'intervention du président de la Chambre, M. Rémi Paul. Ce dernier a rappelé à l'ordre le député de Notre-Dame de Grâce pour lui rappeler que son temps était expiré.

Mais M. Kierans, gagnant la faveur de l'assemblée, a pu continuer son discours pour déclarer qu'il faut dans le Québec, qui est en face de très graves problèmes économiques, un gouvernement qui agit, un gouvernement qui gouverne, un gouvernement qui bouge.

M. Kierans ajouta que l'Etat ne bouge pas et hâme les

Président de la Fédération des commissions scolaires

M. Maurice Lavallée convoque une réunion du comité exécutif

QUEBEC (J.R.) — Le président général de la Fédération des Commissions scolaires, M. Maurice Lavallée, annonce qu'il a convoqué une réunion du comité exécutif de l'organisme qu'il dirige, pour aujourd'hui, à Montréal.

"Même s'il s'agit d'une session régulière, explique M. Lavallée, il ne fait aucun doute que les dirigeants de la Fédération voudront accorder une attention bien particulière à la situation actuelle qui prévaut dans le monde scolaire au Québec."

Sans fournir plus d'explications, le président de la Fédération des Commissions scolaires catholiques du Québec exprime l'opinion que les membres du comité exécutif prendront connaissance des décisions éventuelles du gouvernement et verront à déterminer, s'il y a lieu, les politiques que suivra la Fédération. "Il ne fait aucun doute", poursuit M. Lavallée, que les pressions faites de toutes parts sur le gouvernement, pour trouver des solutions aux problèmes actuels, trouveront leur aboutissement dans un avenir très rapproché. Nous voulons être disponibles et faire face à toute éventualité."

Par la même occasion, le président de la Fédération des Commissions scolaires annonce la tenue, à Montréal également, d'une journée d'étude pour les présidents de commissions scolaires régionales, qui aura lieu le samedi 11 février. L'ordre du jour de cette journée d'étude, convoquée depuis quelques semaines, comporte deux sujets principaux: "Définition des responsabilités nouvelles des commissions scolaires régionales et des locales" et "Le rôle des commissions scolaires régionales pour faciliter l'accès des élèves à l'expo 1967".

Dommages de \$4 millions à un traversier

OTTAWA (PC) — Les dommages causés par l'incendie qui a ravagé un traversier en construction à Sorel, sont estimés à quatre millions de dollars. Le bâtiment sera mis en service avec quatre mois de retard au moins entre la Nouvelle-Ecosse et Terre-Neuve. Cette information a été fournie en Chambre par l'adjoint parlementaire du ministre des Transports, M. James Byrne, en réponse à une question du député conservateur de cap Breton-Nord, M. Robert Muir. Le traversier, l'Ambrose Shea, construit à Sorel en vertu d'un contrat de plus de \$11 millions, devait normalement être mis en service le 30 juin prochain.

Le maire Morissette préconise de s'en tenir aux dépenses justifiées et urgentes

Drummondville-Sud termine l'année avec un déficit



(Photo JPC)

M. BRUNO BAHL, homme d'affaires de Drummondville-Sud, a été élu mardi soir à la présidence de l'Association des Hommes d'affaires de cette localité, à l'issue des élections d'un nouvel exécutif pour le prochain mandat. M. Bahl suc-

cede à M. Gerald Beaudoin qui occupait ce poste depuis deux ans. On voit ici le nouveau président recevant les félicitations de l'ancien secrétaire-trésorier, M. Yvon Paulin, à gauche, et M. Gerald Beaudoin, à droite.

DRUMMONDVILLE

(J.P.C.) — Les contribuables de Drummondville-Sud ont pris connaissance mercredi soir de l'état financier de la municipalité au 31 décembre 1966, tel que préparé par le comptable-vérificateur, M. Jules Sirois. Il a fourni toutes les explications nécessaires sur le travail qu'il avait été chargé d'exécuter pour la municipalité.

On lit dans ce rapport, que les revenus pour l'exercice mentionné plus haut, ont été de \$427,771.05, comparative-ment aux dépenses qui se sont chiffrées à \$448,682.24, laissant un déficit d'opération de \$20,911.19. Si l'on ajoute ce montant au déficit accumulé qui est de \$118,944.64, plus l'ajustement de la taxe d'eau qui est de \$13,389.67, on arrive au grand total de \$153,254.50 à la fin de l'exercice financier. Par contre, l'actif de la municipalité est de \$2,293,134.85 et le passif se chiffre à \$1,783,500, laissant un surplus de \$509,634.85.

Pour ce qui est des revenus, ils proviennent surtout de la taxe foncière, pour \$111,717.68; la taxe d'égoûts \$33,589.11 et la taxe d'eau, \$99,880.85, mais la plus grosse part provient de la

taxe de vente qui atteint \$131,394.02.

Cependant, le service de la dette représente à lui seul près de 25 p.c. des déboursés, soit \$145,890.01 alors que les autres dépenses importantes sont imputables à la voirie pour \$87,727.24; aqueduc et égouts; \$78,621.94 et le service de police et incendie: \$45,122.42.

Avant l'adoption du bilan, le maire Lucien Morissette a invité les personnes présentes dans la salle à poser des questions sur les différents items énumérés, mais seuls quelques échevins se sont prévalus de cette invitation. C'est alors que le maire fit remarquer que malgré un faible déficit, il fallait noter que l'actif a tout de même augmenté de \$331,000, durant la période indiquée, et qu'en somme, il fallait se réjouir de cette situation, si l'on tient compte de la diminution dans le domaine de la construction en particulier, qui est au ralenti depuis une couple d'années.

Le maire Morissette fit ensuite remarquer que durant les deux prochaines années, il faudrait s'en tenir strictement aux dépenses justifiées et urgentes, "puisque, dit-il, nous traversons une période de calme. Cette situation prévaut également à travers le pays. En commentant le bilan soumis par le vérificateur, sur la projection du service de la dette, le maire fit remarquer que ce service irait en augmentant jusqu'en 1970, alors qu'à compter de cette année-là, il irait en diminuant jusqu'à l'an 2006.

Il n'y a donc pas lieu de s'alarmer, dit en conclusion le maire puisqu'il s'agit tout simplement pour les administrateurs de se montrer prudents dans l'administration des dépenses des contribuables. Personnellement, je tiens à féliciter M. Sirois pour son excellent travail et sur la façon qu'il a présentée son bilan, ce qui nous permettra de suivre régulièrement la situation financière de notre municipalité.

L'échevin Benoit Lemieux proposa donc l'adoption du bilan, et il fut secondé par l'échevin Fernand Leblanc. Aussitôt après, l'échevin Henri Montminy proposa le reengagement de M. Sirois pour la vérification des livres pour le prochain exercice, et il fut secondé par l'échevin Benoit Lemieux.

Le costume n'est pas obligatoire à la Régionale

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Le costume n'est pas obligatoire dans les écoles de la régionale St-François. C'est ce qui a été révélé au cours de la séance des commissaires mercredi soir.

Plusieurs parents d'élèves qui fréquentent l'école Jeanne Mance sont sous l'impression qu'il faut absolument un costume à leur fille. Il n'en est rien bien qu'une tenue vestimentaire spéciale ait été exigée, semble-t-il, dans cette école, par la direction.

Le président Gerald Jutras a signalé ces faits au directeur général des études, qui a présenté mercredi soir, aux commissaires, les résultats d'un



(Photo SB)

TROIS MEMBRES du Festival du Canada étaient de passage à Drummondville mercredi après-midi. Le but de leur visite était de rencontrer les dirigeants du Centre culturel et de prendre connaissance des possibilités qu'offre la grande salle de la bâtisse pour les spectacles. Tous ont été émerveillés de la spacieuse-té de la salle et de sa scène. Ils se sont extasiés également sur le bon fonctionnement de l'acoustique et de l'équipe-ment technique de la maison qui est des

plus modernes. On sait que c'est grâce au Festival du Canada que les Feux Follets seront ici le 5 mars lors de l'inauguration officielle du Centre culturel. On aperçoit ici de gauche à droite, première rangée: Mlle Thérèse Giroux, directrice adjointe de la publicité du festival, M. Pierre Gobeil, administrateur du Centre culturel, deuxième rangée, même ordre: M. Paul Robin, expert conseil et M. Georges de Beffre, agent général du Festival du Canada.

Des classes du niveau post-secondaire à la Régionale dès l'automne

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La commission scolaire régionale St-François verra dès l'automne prochain à l'organisation pédagogique de classes de niveau post-secondaire sur son territoire.

A leur assemblée mensuelle mercredi dernier, les commissaires ont en effet résolu d'organiser ce niveau d'études à la régionale pour septembre 1967. Une copie de leur résolution doit être envoyée prochainement aux autorités de l'université de Sherbrooke, leur signifiant l'intention bien arrêtée de la régionale de prendre à sa charge l'organisation pédagogique des classes de 12e et 13e classiques, les Belles-Lettres et la Rhétorique.

La régionale effectuera également des démarches auprès du service des programmes de l'enseignement pré-universitaire du ministère de l'Éducation pour obtenir la permission d'intégrer les cours de 12e et 13e C.P.E.S. (cette dernière classe est nouvelle) ainsi que ceux des brevets A1 et A2, afin de permettre l'accès des élèves à un meilleur choix d'options.

Dans la formule remise aux commissaires par le directeur des études, M. Louis-Philippe

Bédard, concernant ce projet, les raisons invoquées pour l'établissement de cours du niveau post-secondaire à la Régionale sont les suivantes:

— Le personnel enseignant à l'emploi de la Régionale est déjà qualifié à cet effet. En outre, il y a des professeurs compétents de disponible si la commission scolaire en retient les services assez tôt.

— Concernant les qualifications de ce même personnel, disons qu'elles sont reconnues par le ministère de l'Éducation pour le niveau de la 12e C.P.E.S.

— Les qualifications sont également reconnues dans le cas des professeurs enseignants en 12e et 13e scientifique, actuellement à l'Externant classique St-Raphaël.

— Le nombre prévu d'élèves pour offrir la plupart des options au programme de 12e et 13e classique, 12e et 13e C.P.E.S., brevet A1 et A2 s'élève d'environ 400 en septembre 1967 sur le territoire de la Régionale.

— Les bibliothèques scolaires sont déjà bien garnies pour fournir le matériel nécessaire aux travaux de recherche dans les disciplines au programme de ces différents cours.

— Des locaux sont disponibles pour les cours du jour et du soir suivant les matières et le bon vouloir du personnel enseignant.

— Les besoins des élèves du post-secondaire ou pré-universitaire sont prioritaires à la Régionale veut leur assurer des entrées aux différentes facultés universitaires qui les reçoivent après la 14e année de scolaire.

— Gratuité

Les membres de la Régionale se sont interrogés à savoir si la gratuité scolaire pour les élèves de Belles-Lettres était

Sur l'administration Les dirigeants scolaires réclament aussi l'enquête

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Il n'y a pas que les professeurs qui veulent une enquête sur l'administration des commissions scolaires. Les administrateurs eux-mêmes, du moins ceux de la régionale St-François, sont de cet avis.

Le commissaire J.A. Savoie a formulé une proposition en ce sens à l'assemblée de mercredi soir, à l'école Jeanne-Mance et il n'a pas semblé surprendre ses collègues qui l'ont aussitôt appuyé.

En fin de semaine dernière, M. Savoie avait fait une déclaration sur les ondes de la radio locale concernant les problèmes administratifs. Il y avait allé de ses suggestions en préconisant le financement de l'éducation au Québec au moyen de l'impôt personnel et l'abolition des bourses et des prêts aux étudiants pour appliquer cet argent au budget du ministère de l'Éducation.

Sa proposition déposée sur la table des commissaires mercredi se lit comme suit: "Que

possible sans que l'Externant classique St-Raphaël perde son contrôle sur ces classes.

Déjà, un officier du ministère avait fait savoir au commissaire que la chose était irréalisable de cette façon pour l'instant. Il fallait absolument que la régionale prenne les élèves à sa charge.

Le directeur des études a laissé entendre qu'il attendait un membre de la mission au début de la semaine prochaine et que ce dernier pourrait peut-être fournir des renseignements sur la possibilité d'une nouvelle solution.

demande soit faite au ministère de donner suite à la demande de l'Alliance des professeurs afin d'instituer une enquête le plus tôt possible pour le plus grand bien de la population; que cette enquête porte sur: le rouage administratif de même que sur chaque opération financière qui a été faite depuis la fondation de la régionale St-François; que cette même enquête s'étende en outre jusqu'à la commission scolaire de Drummondville pour au moins les cinq dernières années d'opération de cette dernière.

Dans les "considerants" qui précèdent la proposition, M. Savoie mentionne que l'Alliance des professeurs de Drummondville a déjà formulé une demande d'enquête et que les commissaires de la régionale se sont prononcés en faveur de celle-ci. Il expose également qu'il existe réellement un malaise dans les opérations financières et que la régionale accumule des déficits annuellement.



(Photo JPC)

LE CLUB LOCAL FRANCS qui est à la recherche d'une oeuvre précise à soutenir, recevait mardi soir à un dîner "spécial" quelques invités pour discuter de cette importante question, notamment M. l'abbé Lucien Leblanc, le Rev. W. H. Church, de l'Eglise anglicane St-Georges et M. Gilles Tremblay, missionnaire laïc qui tient à venir en aide aux clochards et aux "sans-gîte". Chacun des invités a fait part de son opinion sur cette oeuvre

humanitaire, mais aucune décision n'a été prise, les intéressés devant se réunir à nouveau au cours de la semaine prochaine pour prendre une décision. Nous reconnaissons dans l'ordre habituel, l'aumônier du club local, M. l'abbé Maurice Daneau, le Rev. Church, M. Phil Dion, président du club et M. Fernand Beauvais, gérant du magasin Woolworth où se tenait le dîner et membre du club des Francs.

Drummondville contée...

Le conseil de ville de la cite, dans une lettre adressée au secrétaire-trésorier, invite les dirigeants de Drummondville-Sud à une rencontre entre les deux conseils pour discuter de la fusion éventuelle des deux municipalités. La date de la rencontre est laissée au choix du conseil de l'endroit, mais on croit savoir qu'elle aura lieu d'ici la fin du mois.

Le conseil de Drummondville-Sud a souscrit une somme de \$25 à la campagne de souscription de l'Institut National Canadien pour les Aveugles, présentement en cours.

Le chef de police de Drummondville-Sud, M. Raoul Yargeau, a suggéré au conseil de cette localité d'installer un feu clignotant sur le boulevard Mercure, à la hauteur de la 119e Avenue, afin de protéger plus adéquatement les écoliers au sortir des classes. Cette suggestion a été retenue pour étude.

Le préposé au bureau des permis de véhicules-automobiles à l'édifice provincial, demande aux automobilistes de profiter des prochains jours pour se procurer leur permis de conduire de même que les plaques 1967, afin d'éviter la foule des derniers jours.

Plusieurs ont profité des premiers jours de l'année pour le faire, soit environ le tiers de ceux qui furent servis l'an dernier (plus de 42,000), ce qui signifie que plusieurs autres auraient avantage de le faire avant l'encroisement des derniers jours.

M. l'abbé Paul-Emile Dubois, aumônier de l'hôpital Ste-Croix, vient d'être affligé par la mort de sa mère, Mme Omer Dubois (Adelia Mercier), décédée hier à l'âge de 80 ans. Outre l'abbé Dubois, la défunte a élevé 10 enfants, et elle laisse également deux filles religieuses, Sœur Rose-Alma Dubois, directrice du Foyer St-Eusèbe à Princeville et Sœur Gertrude Dubois, de Helyoke.

Si les commissions scolaires n'acquittent pas leurs dettes

Les professeurs ne seront peut-être pas payés le 23 février prochain

DRUMMONDVILLE (S.B.) — La situation financière de la régionale St-François s'est sensiblement améliorée ces derniers temps, mais celle-ci pourrait bien en revenir au même point si les commissions scolaires participantes ne versent pas les sommes figurant à la répartition provisoire pour le mois de février, dans les prochains jours.

Le secrétaire-trésorier de la régionale, M. J.C. Jacob, a laissé entendre lors de la séance de mercredi soir, à l'école Jeanne-Mance, que la paye du 23 février ne pourra pas être distribuée aux professeurs si les commissions scolaires locales ne s'acquittent pas de leurs dettes d'ici cette date.

Les commissions scolaires, dont les arriérés sont les plus élevés, s'avèrent être celles de Drummondville, Acton Vale et St-Cyrille. Pour sa part, la commission scolaire de Drummondville a réussi à rembourser une partie de sa dette envers la régionale à la suite d'un emprunt. Toutefois, pour le mois de février, elle doit encore \$142,500. Quant à la commission scolaire d'Acton Vale, ses obligations s'élèvent à \$75,600 et celles de St-Cyrille à \$35,400.

Certaines autres commissions scolaires plus petites et ayant par conséquent des charges moins lourdes à la régionale se trouvent cependant tout aussi embarrassées que leurs grandes soeurs. Tel est le cas de St-Théodore qui semble dans une impasse encore pire que les autres. Depuis septembre, cette dernière n'a en effet rien versé à la régionale pour ses services pédagogiques.

Le secrétaire-trésorier a communiqué avec les membres de la commission de St-Théodore pour connaître les raisons de ce retard. Il lui fut répondu que certaines subventions étaient attendues du ministère depuis deux ans et que la commission scolaire était par conséquent, acculée au mur.

M. S. F. White, directeur du service du financement, au ministère de l'Éducation, a été mis au courant des faits dans

une lettre que lui a fait parvenir le secrétaire-trésorier de la Régionale.

Intérêts

Les professeurs ayant tous été payés au 26 janvier, les dirigeants scolaires se demandent si l'Alliance des enseignants exigera quand même, les intérêts des arriérés remis en retard, comme elle l'a déjà fait savoir, le mois dernier, dans un avis laïc.

M. Hervé Lavoie, président de l'Alliance, était présent dans la salle lors de l'assemblée des commissaires. Il n'a pas voulu se prononcer prétextant qu'il ne lui appartenait pas de prendre une telle décision. "J'en ferai part à nos membres à la prochaine assemblée du syndicat qui doit être convoquée au début de la semaine prochaine", a-t-il dit.

Représailles

À la veille de recevoir leur paye en retard, à la fin du mois dernier, les professeurs auraient apparemment organisé des représailles contre les autorités. Il n'a pas été possible d'en savoir davantage quant au genre de représailles qui ont été effectuées.

Les seuls commentaires entendus mercredi soir, ont été ceux du directeur général des études, qui a déclaré ne rien s'être passé de désagréable. "On a été calme et tout s'est arrangé", a dit M. Bédard.

Formidable simple de 229 pour Thérèse Lemaire

DRUMMONDVILLE (S.B.) — Thérèse Lemaire a réussi un bel exploit, mercredi soir, à la salle Champion, en abattant 229 quilles au plancher au cours des rencontres hebdomadaires de la ligue féminine indépendante. Mlle Lemaire, en plus d'avoir roulé le plus haut simple de ce programme, a complié le plus haut triple avec 382.

L'équipe "Au Petit Café", a été la meilleure de la soirée en remportant une victoire de quatre points aux dépens de celle de Dolores Fortier. Pour sa part, le Bijueterie Capitot a défait le Gaéline Verville 3-1 et le Lunéau Automobile a fait de même avec l'équipe de Madeleine Fortier.

Drummond 4, Galerie d'Art Drummond 9, Laiterie Lamothe 3, Courchesne et Fils 1; Restaurant central 2, Robert Leclair Huile 2.

Irène Boileau et Claire Jacques ont été les vedettes de ces matches. Mlle Boileau a obtenu la meilleure marque de la soirée avec 184 et Mlle Jacques a réussi le plus haut compte pour trois parties, soit 399.

Le Restaurant Central continue à dominer le classement des équipes dans cette ligue. Présentement, il possède une forte avance de 17 points sur son plus proche rival, le Robert Leclair Huile, qui a amassé 46 points jusqu'ici.

Nouveau nom pour les loisirs de St-Simon

DRUMMONDVILLE (J.P.C.) — Les services de loisirs de l'O.T.J. de St-Simon de Drummond, seront dorénavant désignés sous le nom de "Service de récréation de Drummondville-Sud Inc.", ad-on appris au cours de la séance régulière du conseil de cette municipalité, tenue mercredi soir, sous la présidence du maire Lucien Morissette.

Une lettre à cet effet a été lue par le secrétaire-trésorier, le notaire Paul E. Bordeleau, dans laquelle on fait part des noms des responsables de ce service de récréation. Ils seront les suivants: M. Claude René, président; MM. Charles Morais et Albert Cardin, vice-présidents; M. Romeo Labonté, secrétaire et les directeurs suivants: MM. Denis Goddard, Clément Boisvert, Georges Thomas, Arthur Fleurent, Laurent Berthiaume et Germain Parenteau.

Une charte a été demandée pour l'incorporation de l'association, et jusqu'à ce qu'elle parvienne à l'hôtel de ville le secrétaire-trésorier de la municipalité agira comme tel. Le ministère de la Jeunesse a fait parvenir une subvention de \$1,000 aux services des loisirs de l'O.T.J. et un autre montant de \$125 ira à la nouvelle corporation dès que la charte aura été emise.

Ligue intermédiaire	Rest. Central	63
Les résultats des dernières rencontres au programme de la ligue féminine intermédiaire ont été les suivants: Tapis	R. Leclair Huile	46
	Laiterie Lamothe	45.5
	Tapis Drummond	45.5
	Courchesne et Fils	43
	Galerie d'Art	33

Les montants d'argent versés au mouvement n'ont pas servi à d'autres fins

Le système d'illumination appartient à la Jeune Chambre

Le RIN-Arthabaska, face au conflit scolaire

Les commissions scolaires remplacées par des commissions administratives régionales

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. André Martel, président de la section RIN de la comté d'Arthabaska, et ex-candidat du RIN au dernier scrutin provincial nous laissait savoir ce qu'il pensait de la crise de l'enseignement qui se vit actuellement dans la province de Québec.

Position du RIN
Le RIN approuve d'emblée la lutte courageuse de tous les enseignants du Québec pour une nation québécoise plus instruite et plus libre. Toute nation qui se respecte ne craint pas d'accorder la priorité au domaine de l'éducation, même si cela exige un bouleversement des structures locales, régionales et nationales.

A l'instar du RIN national, le RIN-Arthabaska préconise l'abolition des commissions scolaires pour les remplacer par des commissions administratives régionales qui seraient beaucoup mieux placées pour comprendre et résoudre les problèmes d'ordre financier.

"Ce n'est pas en imposant des directives sévères au professeur, ou en les forçant à retourner en classe par des injonctions (celle proclamée contre le corps professoral de Yamaska a été approuvée, entre autres par la C.S.R. des Bois-Francs) que se dénouera la crise de l'enseignement au Québec, dit-il. "Cela ne fait qu'envenimer une situation déjà passablement détériorée."

Nous proposons également que le gouvernement du Québec, accorde dans la plus bref délai possible, une attention toute particulière à la formation et au perfectionnement des maîtres.

De plus, si les suggestions du rapport Bélanger concernant la taxation en général étaient appliquées, nous n'aurions pas à déplorer une hausse continue de la taxe foncière.

Enfin nous affirmons que le Québec devra nécessairement récupérer tous les pouvoirs

de plus, si les suggestions du rapport Bélanger concernant la taxation en général étaient appliquées, nous n'aurions pas à déplorer une hausse continue de la taxe foncière.

de plus, si les suggestions du rapport Bélanger concernant la taxation en général étaient appliquées, nous n'aurions pas à déplorer une hausse continue de la taxe foncière.



Photo LeRo) AU COURS DE la première journée, la clinique de donneurs de sang de la Croix-Rouge, qui a séjourné à Victoriaville hier et mercredi, a amassé exactement 300 chopines de sang. L'objectif fixé pour les deux jours était de 700 donneurs. L'an dernier 610 personnes ont donné du sang à l'occasion de cette clinique. Sur la photo nous reconnaissons de gauche à droite M. Raymond Houle, président de la clinique de cette année, M. Yvon Côté, directeur régional de la Croix Rouge pour le secteur est du Québec. Les gardes auxiliaires que nous reconnaissons sont, au premier plan, Pauline Blouin, et au second plan, Lise Fournier.

Les Scouts souligneront leur semaine

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Plusieurs activités sont prévues, à Princeville, pour souligner la semaine du scoutisme. Ces manifestations se dérouleront du 19 au 26 février courant. Il est possible que l'assemblée nationale du mouvement soit reçue durant cette période.

Les chefs et responsables des Scouts de Princeville prennent part, depuis quelque temps, à des réunions diocésaines pour étudier divers aspects des activités scouties. Ces assemblées sont tenues dans les principaux centres du diocèse de Nicolet. M. Alphonse Hébert, chef de la troupe locale, prépare son programme pour la semaine du 19 au 26, programme tracé avec ses collaborateurs et qui sera communiqué sous peu aux Scouts et au public.

Les As mettent fin à leur longue série de défaites en triomphant des Dynamiques

VICTORIAVILLE (R.L.) — Les As de Victoriaville, qui étaient en quelque sorte accablés au pied du mur, ont enfin mis fin à une très longue série de défaites, alors qu'ils l'ont emporté par 4 à 2, mercredi soir, contre les Dynamiques de Coaticook, sur la glace de l'arena de Magog.

Le diminutif Alfred Charland, qui il y a quelques semaines était blessé assez gravement, a effectué un retour au jeu pour la rencontre de mercredi. Il ne fait pas de doute que Charland s'avèrera très utile, pour les prochaines séries éliminatoires.

Le capitaine Alfred Charland, qui il y a quelques semaines était blessé assez gravement, a effectué un retour au jeu pour la rencontre de mercredi. Il ne fait pas de doute que Charland s'avèrera très utile, pour les prochaines séries éliminatoires.

Franc... Parler

Victoriaville (R.L.) — Lors d'une assemblée tenue mardi soir au centre civique, il y avait élection à quatre postes pour compléter la formation du nouvel exécutif du syndicat du vêtement de Victoriaville. C'est ainsi que M. Henri-Paul Roux a été choisi au poste de trésorier, M. Jacques Pinard, directeur pour Rubin Bros Ltd, Mlle Florence Cormier, directrice pour Utex et M. Jean-Marie Lizotte, directeur pour Utex. On se souvient que lors de l'appel nominal de mardi dernier, M. Laurent Rivard avait été élu par acclamation à la présidence.

Faisant suite à la demande du comité d'initiative du conseil économique régional Drummond-Bois-Francs, les autorités municipales de la ville de Victoriaville ont résolu, à leur dernière rencontre, qu'un montant de \$1,100 soit versé au CER. Ce montant constitue la moitié du montant que paiera la ville lorsque les cadres de fondation du CER seront complétés.

A la même réunion, les édiles ont approuvé le versement du montant de \$1,182.85 au comité Expo-Centenaire. Ce montant servira à payer différents items, comme une subvention de \$250 au comité, le système d'illumination des rues loué à la Jeune Chambre et la pose des lettres Confédération 1867-1967 sur l'hôtel de ville.

Une résolution a été approuvée par les édiles afin de verser à la firme Lallée Paving le montant de \$4,223.90 qui reste à payer sur le montant total de \$16,113 concernant les travaux exécutés par cette firme sur la rue Patry.

Le conseil a pris connaissance d'un avis de la Régie des alcools du Québec concernant le transfert du permis d'épicerie d'Hermann Nolin à Jean-Paul Gingras.

L'on a également pris connaissance d'un rapport de l'ingénieur Audet concernant le certificat d'acceptation du bureau des examinateurs des électriciens, relativement aux travaux d'électricité exécutés à la centrale de traitement d'eau.

Faisant suite à un rapport de M. Paul-A. Dubois, estimateur pour la ville les édiles ont adopté une résolution pour qu'une modification soit apportée au rôle d'évaluation relativement à la propriété de Clément Pépin Limitée, 123 Avenue Ste-Victoire. Il y aura diminution de \$2,000 du fait qu'une bâtisse qui était sur l'avenue Ste-Victoire a été démolie dans le parc industriel.

Suivant une recommandation en ce sens du chef André Beauchesne, le conseil a accepté qu'un permis de taxi soit accordé à M. Robert Fournier pour l'année 1966-67. M. Fournier aura le 51ème permis, soit le chiffre limite qui était la ville annuellement.

Par ailleurs, MM. Maderic

Onze quilleurs réussissent des simples de 200 et plus

VICTORIAVILLE (R.L.) — Il semble bien qu'à cette période de la saison de quilles, les joueurs des différentes ligues ont atteint le summum de leur rendement.

Ainsi dans la ligue de grosses quilles O'Keefe cette semaine, onze parties se sont terminées par des comptes supérieurs à 200 et de plus 16 triples ont été supérieurs à 500.

Le meilleur triple de la semaine, 573, a été réussi par Emile Girouard. Ena Roy et Benoit Houle ont brillé avec des triples respectifs de 540 et 536.

L'équipe du Garage Real & Benoit Houle a enregistré le plus haut simple d'équipe, avec un 931, de même que le plus haut triple, soit 2610.

Voici les résultats des différentes rencontres qui se sont déroulées cette semaine.

Records
Avec sa partie de 275, Paul Belleau détient toujours le record pour le plus haut simple individuel. Il en est de même pour P. A. Thibault, qui a accumulé un triple de 632.

Le classement
1 — Produits Star 63
2 — Seven Up 57
3 — Laurin Ajusteur 42
4 — Chez Herve 14

M. ALBERT CHARBONNEAU, directeur du pavillon Kaleidoscope à l'Expo '67 était le conférencier invité devant les membres du club Richelieu de Victoriaville et leurs épouses. Après avoir donné une vue d'ensemble de l'Expo de Montréal, M. Charbonneau attaqua le sujet qui l'intéressait davantage, soit celui du pavillon Kaleidoscope. Présenté par M. Georges-Etienne Labbé, M. Albert Char-

bonneau fut remercié par M. J. Denis Bellevue. Ce premier souper mixte de l'année était présidé par M. Robert Caron. Sur la photo, ce sont de gauche à droite, Mme Paul Gendron, épouse de l'ex-président à qui l'on a rendu un hommage particulier pour son séjour à la présidence du Richelieu local, M. Albert Charbonneau, Mme Georges-Etienne Labbé et M. J. Denis Bellevue.

Georges Dor présentera son spectacle à Victoriaville
VICTORIAVILLE (R.L.) — Le poète-chansonnier Georges Dor, qui jouit actuellement d'une grande popularité dans la belle province, présentera deux spectacles au Centre d'art de Victoriaville, samedi le 25 février prochain. Pour la circonstance, les dirigeants du Centre d'art transformeront le local de la rue Notre-Dame-Ouest en boîte à chansons, comme on l'avait fait pour le spectacle des Gavrachos.

Georges Dor chanté depuis l'été 1963, alors qu'il se produisait tous les soirs dans une petite boîte de Percé, l'Éclair.

Peu de temps après son retour de la Gaspésie, Gilles Mathieu, de la Butte, le présentait en tête d'affiche, audace qu'il justifiait par sa foi dans les chansons de Georges Dor.

Déjà, depuis quelque temps, Louise Forestier interprète plusieurs chansons de Georges Dor; elle en enregistrera trois sur son premier microalbum. De même pour Pauline Julien, qui considère Georges Dor, comme une nouvelle voix dans la chanson et qui enregistrera ses chansons après en avoir mis cinq au programme de ses récitals à la comédie canadienne en novembre.

Qui est Dor?
Georges Dor, qui est-il? Il est marié, père de quatre enfants. Il travaille à Radio-Canada, où il est réalisateur au télé-journal. Il a déjà publié quatre recueils de poèmes, des textes à la radio et un théâtre à Radio-Canada.

La chanson est pour lui, la continuation de sa poésie. Quand il monte sur scène, la chanson y monte avec lui.

Le club Pharmacie Laurent triomphe du Arthabaska
Le club pharmacie (R.L.) — Lors de l'avant dernier programme de la cédule régulière de la ligue Commerciale du président Fernand Monfette, l'équipe de la Pharmacie Laurent a défait le club Arthabaska par le compte de 7 à 4.

Yvon St-Pierre a été la figure dominante de cette victoire en comptant un tour du chapeau, en plus de recueillir une assistance.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Il est faux de prétendre que le système d'illumination des Fêtes appartient aux marchands qui paient pour défrayer le coût d'opération du système. Il est également faux de prétendre que certains argentés versés à la Jeune Chambre pour le système d'illumination aient servi à d'autres fins." nous a déclaré le président de la Jeune Chambre de Victoriaville, M. Jacques Leahy.

Nous avons interrogé M. Leahy, à la suite d'une information qui nous a été communiquée, au sujet d'un groupe, ou peut-être simplement un citoyen de notre ville que nous ne nommerons pas bien que nous cannalisions son identité, fait circuler une requête chez les marchands du secteur principal des affaires, afin que ces marchands consentent à arrêter de verser les contributions qu'ils se sont engagés à verser à la Jeune Chambre, pour le système d'illumination des Fêtes, qui a été inauguré il y a quelques mois grâce à un travail infatigable de la Jeune Chambre.

Le but de cette requête serait tout simplement une façon contournée de déposséder le fait que le système d'illumination demeure installé durant l'année du Centenaire de la Confédération et sera même utilisé certains soirs où des activités seront organisées à Victoriaville dans les cadres des manifestations du Centenaire.

On le comprend, on a affaire à un individu ou un groupe nationaliste qui s'efforce présentement de jeter du discrédit sur la Jeune Chambre en ayant comme but de boycotter les manifestations du Centenaire.

Le bureau d'émission des licences d'automobile pour le comté de Richelieu est maintenant dirigé par monsieur Jacques Lussier de Soré. Ce bureau est installé au 107 de la rue Charlotte, à Soré.

Souignons que depuis 1960, le bureau d'émission des licences d'automobile était tenu par M. Nelson Simard, au 38 de la rue Augusto, à Soré.

M. Real Pouliot a été élu président de l'Association patronale des Barbiers-Coiffeurs du comté de Richelieu, lors de l'assemblée générale annuelle de cet organisme, tenue récemment à Soré. La vice-présidente est Mme Renée Goulet, tandis que la fonction de secrétaire-trésorier a été confiée à Mlle Madeleine Goulet. Le secrétaire-archiviste est M. Denis Leblanc.

Le club Pharmacie Laurent triomphe du Arthabaska
Sommaire
Première période:
1-Vict.-P. Bellemare 7:14 (Beliveau, Beauchesne)
2-Vict.-P. Bellemare 8:08 (Beauchesne, A. Poudrier)
Punitions — Bellemare 1:42, Gregoire 14:13.

Deuxième période:
3-Vict.-Luneau 13:19 (Saivau, Carignan)
4-Vict.-Boude 18:12 (Y. Poudrier, Paquette)
Punitions — Beliveau 3:31, Bendit 7:45.

Troisième période:
5-Coaticook-Michaud 5:45 (Brulotte, A. Marcoux)
6-Coaticook - Cloutier 9:59 (Winter, Marcoux)
Punitions — Marcoux 3:50.

Deuxième rang
Avec ce gain, les As se sont éloignés de 7 points de l'équipe qui occupe la troisième position, même si cette équipe a encore deux parties de plus à jouer que les As. Hier soir, les hommes de Marcel Girouard recevaient au centre sportif Jean Bellevue, les Vics de Cowansville et dimanche après-midi, Coaticook sera à nouveau l'équipe adverse ici. En remportant ces deux rencontres, les As de Victoriaville s'assureraient la deuxième position dans le classement final des équipes.

Real Perreault s'est signalé pour les vainqueurs également avec une paire de buts.

Belis et Aré ont enregistré les deux autres filets de la Pharmacie Laurent.

Pour les perdants, Laliberté a été le meilleur avec deux buts, Desrochers et René Girouard ont été les autres marqueurs.

La Pharmacie Laurent a pris une confortable avance de 3 à 0 la première période. La seconde période a pris fin au compte de 4 à 1.

Sept punitions au total furent décernées dans la rencontre par les officiels Boulanger et René Marcotte, dont une de mauvaise conduite à Martin du Arthabaska.

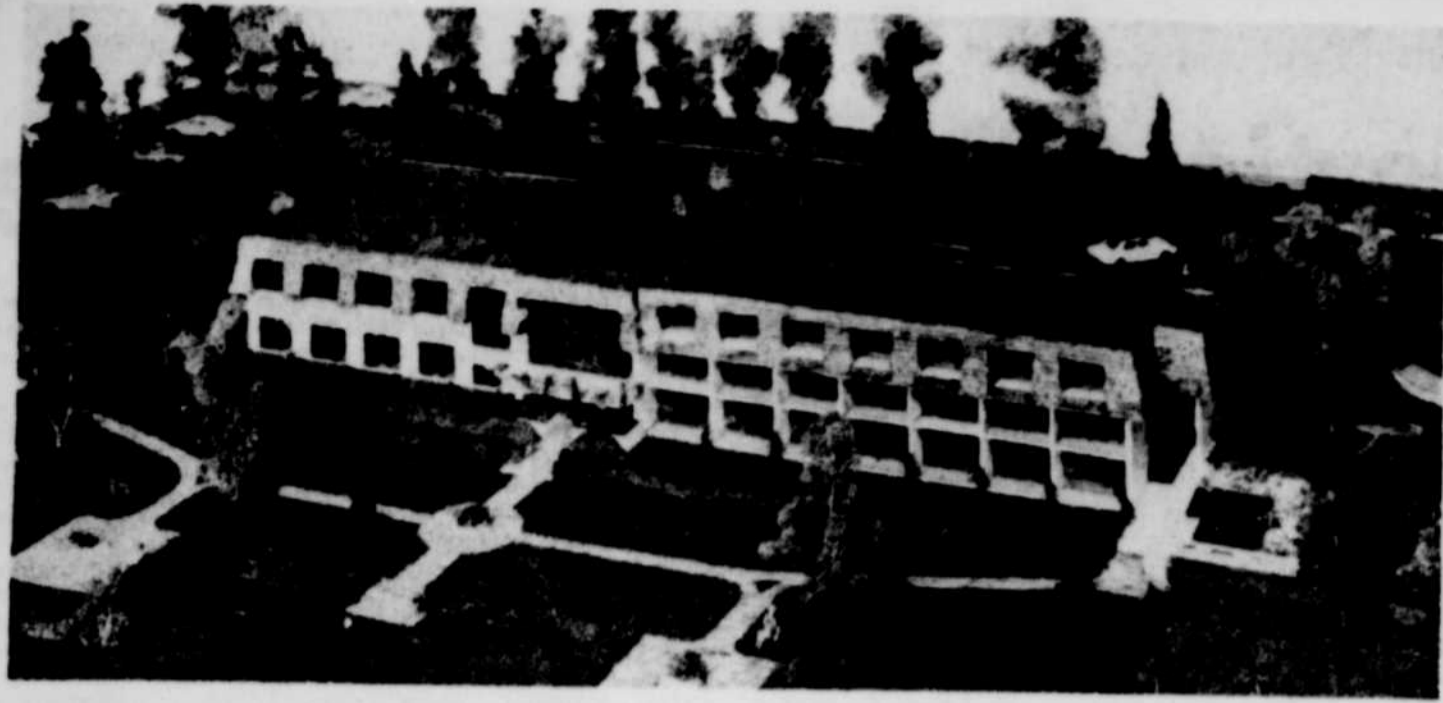
L'équipe Collège s'assure le championnat de la ligue

Dans l'autre rencontre au programme, l'équipe du Collège devait par la suite revenir à la charge pour marquer un deuxième, puis un troisième but.

Seulement deux punitions mineures furent infligées au total dans cette joute.

Sommaire
Première période
1. Collège, Laganière 13:44 (Seul)
Punitions, Labbé 1:18, Fournier 13:12.

Deuxième période
Aucun but; aucune punition.
Troisième période
2. JOC, Guay 1:51 (Labbé, Belleau)
3. Collège, Brandon 5:51 (Lapointe, Rheault)
4. Collège, Laganière 8:01 (Lapointe, Boissonneault)
Aucune punition.



VOICI une excellente vue de ce que sera l'Auberge de la Rive, érigée sur les rives du fleuve St-Laurent à Sorel. L'hôtel de trois étages est fait de stuc et de cédré et a été conçu de façon à se marier harmonieusement avec l'entourage et a ressem-

bler aux fameuses auberges du vieux Québec. Bien que les services d'hôtel fonctionnent actuellement, les cérémonies d'ouverture officielle auront lieu à la fin du printemps. Cet hôtel est la propriété de l'honorable Lucien Cardin, de Sorel.

Le chef Vallée satisfait du travail de ses hommes Aucun vol d'importance dans la ville de Sorel depuis plusieurs mois

SOREL (L.B.) — Le chef Théodore Vallée, de la police municipale de Sorel, a déclaré que ses policiers font un bon travail et qu'il était heureux de les féliciter.

Après une ou deux fins de semaine de surveillance sévère, les accidents à ces endroits sont tombés à deux ou trois.

Le chef Vallée a terminé sa causerie en disant que la police a besoin de la collaboration de la population pour mener à bien sa tâche. Il a invité les citoyens de Sorel à ne pas craindre d'avertir la police chaque fois qu'ils voient quelque chose de louche se produire. Il a aussi invité les gens à ne pas craindre de fournir aux policiers les renseignements qu'ils peuvent connaître. Vous pouvez être assurés que l'informateur de la police sera bien protégé.

"Nous avons bien quelque petits vols, effectués pour la plupart du temps par des jeunes qui ont un besoin momentané d'argent, mais c'est facile à résoudre".

La mission du service de la police est de protéger les citoyens. "Je crois que celle de Sorel fait son devoir". Au cours de 1965, nous avons eu environ 1.000 causes de vols et d'incidents graves et moins graves, "nous avons réussi à en régler au moins 75 pour cent".

Le chef Vallée a assuré la population que ses hommes valent l'ordre de donner des billets de contravention à tous ceux qui transgressaient les règlements municipaux. C'est là ma manière d'agir, a-t-il déclaré. Qu'il soit au volant d'une Cadillac ou d'une petite Volkswagen, l'individu qui enfreint un règlement est assuré d'être mis à l'amende. Il n'y a pas de passe-droit.

M. Vallée a également expliqué les raisons qui l'avaient amené l'automne dernier à entreprendre une campagne de surveillance accrue en ce qui concerne les arrêts réglementaires aux coins des rues. Nous avons remarqué, a ajouté le chef, que chaque fin de semaine nous avions à enregistrer une dizaine d'accidents plus ou moins graves qui se

Profondes mutations dans le domaine de l'éducation

NICOLET (A.C.) — "L'éducation et l'instruction contemporaines subissent présentement de profondes mutations qui inquiètent les économistes, les éducateurs et les étudiants".

C'est l'opinion émise par M. François Lessard, du collège II, au Séminaire de Nicolet, dernièrement. Il s'explique en disant que des sommes énormes sont investies continuellement dans cette industrie qui, d'après lui, semble rouler vers un déficit toujours croissant.

C'est alors qu'il a posé la question suivante: "On en vient même à se demander si les résultats enregistrés justifient la dépense de montants aussi considérables?". A son dire, cette évolution éducationnelle est provoquée par les véritables artisans que sont les éducateurs et les étudiants.

Il a ensuite envisagé quelques exigences du métier d'étudiant. Il a mentionné que le dialogue s'établissait de plus en plus entre les éducateurs et les étudiants, ce qui emmenait le collègien à être un médiateur du savoir acquis. En parlant des médias d'information, M. Lessard a déclaré: "Si nous apprenions à nous servir de ces moyens techniques (média), nous pourrions facilement créer des liens, établir des ponts entre notre science livresque et le monde où nous vivons".

Il s'est expliqué en disant que l'étudiant devait acquérir de plus en plus et maîtriser le plus de connaissances possible. "Pour ce faire, une méthode de travail efficace me semble primordiale et indispensable".

Il ajoute que l'étudiant doit s'insérer et s'engager pleinement dans son milieu naturel pour faire ressortir quelques valeurs qui devraient animer et soutenir les motivations de l'étudiant face à son travail.

Le Grand Séminaire de Nicolet fête cette année son quinzième anniversaire de fondation

NICOLET (A.C.) — Le Grand Séminaire de Nicolet, le séminaire St-Albert, fête cette année son quinzième anniversaire de fondation.

En effet, il y a 15 ans que le Grand Séminaire de Nicolet existe et la première entrée des séminaristes eut lieu en septembre 1951.

Environ 130 prêtres y ont fait, la plupart au complet, leurs études théologiques. Cela représente, par rapport à la population catholique du diocèse, un prêtre environ par 1.000 fidèles. La population catholique approximative du diocèse étant de 132.500 âmes.

On nous a cependant fait part que seulement 135 étaient attachés à notre diocèse. Parmi les autres, deux sont membres de communautés religieuses sacerdotales, six appartiennent à d'autres diocèses du Québec, quatre à des diocèses d'Amérique du Sud, deux à un diocèse d'Afrique et un autre à un diocèse des Antilles.

Le Grand Séminaire diocésain a eu comme premier supérieur M. le chanoine Wilfrid Bergeron, qui fut curé à

St-Célestin pendant plusieurs années. Il a été supérieur durant six années. Actuellement, c'est Mgr J. Theobald Tessier qui occupe ce poste.

Une dizaine de professeurs donnent actuellement ces cours à cette institution, dont deux qui sont laïcs. Environ 35 ecclésiastiques y poursuivent leur formation sacerdotale.

Le diocèse de Nicolet groupe actuellement quatre institutions qui préparent des élèves pour le Grand Séminaire. Il s'agit du séminaire St-Raphaël de Nicolet, du collège de Victoriaville, depuis 1958, du Centre Ste-Marie de Nicolet depuis l'an dernier et de l'externat classique St-Raphaël de Drummondville depuis quelque temps.

Il apparaît que par rapport aux finissants de ces institutions, le pourcentage des prêtres devient de plus en plus faible.

M. l'abbé Jean-Guy Ouellet, de Nicolet, dit qu'une telle évolution ne doit pas trop nous alarmer car plusieurs facteurs peuvent l'expliquer. "Il reste cependant qu'elle pose un problème digne de réflexion et de plus amples recherches".

A la régionale Provencher

L'enfance exceptionnelle groupe 250 élèves

NICOLET (A.C.) — Quelque 250 élèves, répartis en 16 classes, forment cette année, le groupe académique pour l'enfance exceptionnelle.

Ces classes sont divisées dans onze paroisses différentes faisant partie de la Commission scolaire régionale Provencher.

A Deschailons, les élèves sont au nombre de 16, groupés dans une seule classe. Le nombre s'avère identique dans la municipalité de Gentilly.

Pour ce qui est de notre ville, soit Nicolet, elle comprend deux classes pour l'enfance exceptionnelle. Trente élèves les composent.

Au couvent de Ste-Angele, la seule classe de cette catégorie est sur pied et le nombre imposant de 30 élèves la compose.

St-Célestin et St-Leonard ont respectivement 20 et 28 élèves. La première municipalité a une classe tandis que la deuxième en a deux.

A Ste-Monique, également, une classe est disponible dans cette catégorie ainsi qu'à Ste-Sophie, Ste-Monique à 14 élèves et Ste-Sophie 21.

A La Baie, il a fallu qu'on forme deux classes composées de 25 élèves, tandis qu'à Pierreville, on en a formé trois, totalisant 47 élèves. A Ste-Cécile.

Deux adolescents sont blessés

SOREL (L.B.) — Deux adolescents ont été légèrement blessés dans une collision entre un camion et une voiture, survenue en face du 1105 Chemin Saint-Ours, à Sorel.

René Mongeau, 13 ans, et son frère Vital, 15 ans, ont été transportés à l'hôpital Hôtel-Dieu de Sorel où ils ont reçu les premiers soins. Ces derniers prenaient place dans l'automobile de leur père, M. Gérard Mongeau, 45 ans, du 1289 Chemin St-Ours, au moment de l'accident.

Le camionneur a été identifié comme étant M. Roméo Blanchette, 60 ans, du 24 rue St-Paul, à Sorel, qui conduisait un véhicule de la compagnie Plamondon Transport, 1131 Chemin Saint-Ours, à Sorel.

La Croix-Rouge a fixé son objectif à 400 bouteilles de sang et lance un appel à toute la population locale et régionale pour la bonne marche de la clinique.

Son excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, a été nommé président honoraire pour le 14 mars.

Les maires respectifs de Nicolet, Nicolet-Sud et St-Jean-Baptiste de Nicolet, soit Me André Vigeant, M. Ludger Fierant et, Ovide Duval ont également été nommés présidents honoraires pour la journée.

La présidente du comité des donneurs de sang est Mme Jacques Fréchette, qui est secondée à la vice-présidence par Mme Bruno Bellefleur et Mme Irene Wibault.

Le secrétaire est Mme André Lemay et la trésorière, Mme Fernande Martel. La surveillance médicale sera effectuée par le docteur Armand St-Onge.

M. Hector Rivard nommé agronome de l'A.J.R.

PRINCEVILLE (G.A.B.) — M. Hector Rivard a été désigné par les autorités du ministère provincial de l'Agriculture pour s'occuper, à titre d'agronome, des cercles de Jeunes Agriculteurs affiliés à l'Association des Jeunes Ruraux. Ces résultats ont été obtenus à la suite des démarches en cours depuis plusieurs semaines par la direction de l'A.J.R. Une vingtaine de cercles des Bois-Francs et de la région de Nicolet font partie de l'A.J.R., dont le président est M. Michel Bernier de Princeville.

La nomination de M. Hector Rivard de façon officielle est un pas en avant dans les activités des Jeunes Agriculteurs qui bénéficiaient déjà, partiellement, des services de cet expert. Aussi, la direction de l'A.J.R. a-t-elle voté une résolution pour remercier les personnalités qui ont contribué à cette nomination au ministère provincial de l'Agriculture soit: l'Hon. Clément Vincent, ministre, ainsi que MM. Joseph Audet, Jean-Baptiste Si-

rois et Louis-Philippe Paquet, en particulier.

Education

La direction de l'A.J.R. étudie des projets dans le domaine de l'éducation des adultes. Il est question de cours du soir sur la gestion des fermes. On étudie aussi la possibilité d'obtenir les services d'une technicienne pour des cours de couture et d'arts culinaires pour les membres féminins des cercles de Jeunes Agriculteurs. Plusieurs ont manifesté le désir de profiter de ces cours. Les effectifs de deux ou trois cercles seront groupés au besoin, pour ces cours.

L'organisation d'un concours de popularité est mis à l'ordre du jour des activités futures à l'A.J.R. Pour ce concours, des duchesses représenteraient chacune des sections où des cercles de Jeunes Agriculteurs sont affiliés à l'A.J.R. Ce concours serait lancé en avril.

M. Hector Rivard, agronome, et M. Gilles Bourbeau, technicien en sciences agricoles, étaient les invités spéciaux à l'assemblée tenue récemment par la direction de l'A.J.R. Le travail a été dirigé par M. Michel Bernier de Princeville, président de l'A.J.R. Il a été secondé par M. Claude Landry de St-Vallée, président ex-officio et conseiller technique de l'A.J.R.

Objectif de 400 donneurs de sang

NICOLET (A.C.) — L'objectif de la clinique de la Croix-Rouge est de 400 bouteilles de sang pour Nicolet.

En effet, une clinique pour les donneurs de sang se tiendra au Centre catholique de Nicolet le 14 mars prochain, de 2 heures à 5h.30 p.m. et de 7 heures à 10 heures dans la soirée.

AUTOS-NEIGE
A PRIX SPECIAUX

- 1 Bombardier '66 - 14 1/2
- 1 Skirole '67 - 15 1/2
- 1 Sno-Jet '66 - 14
- 2 Snow-Cruiser '65, '66 - 14

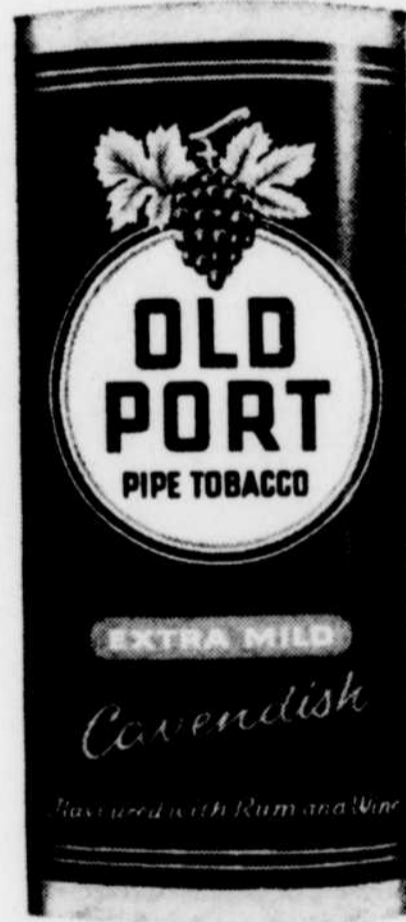
TRAVERSY MARINE ENR.
NOTRE-DAME
PIERREVILLE, Qué.
Tél.: 568-2600

Pour tout genre d'assurances voyez
GASTON FLEURY

- Fonds sécurité
- Assurances "syndicales"
- Vie privilégiée pour hommes d'affaires et professionnels
- Assurance commerciale
- Fonds de pension
- Analyse de succession
- Assurance groupe, vie, accident et maladie.

SUN LIFE DU CANADA

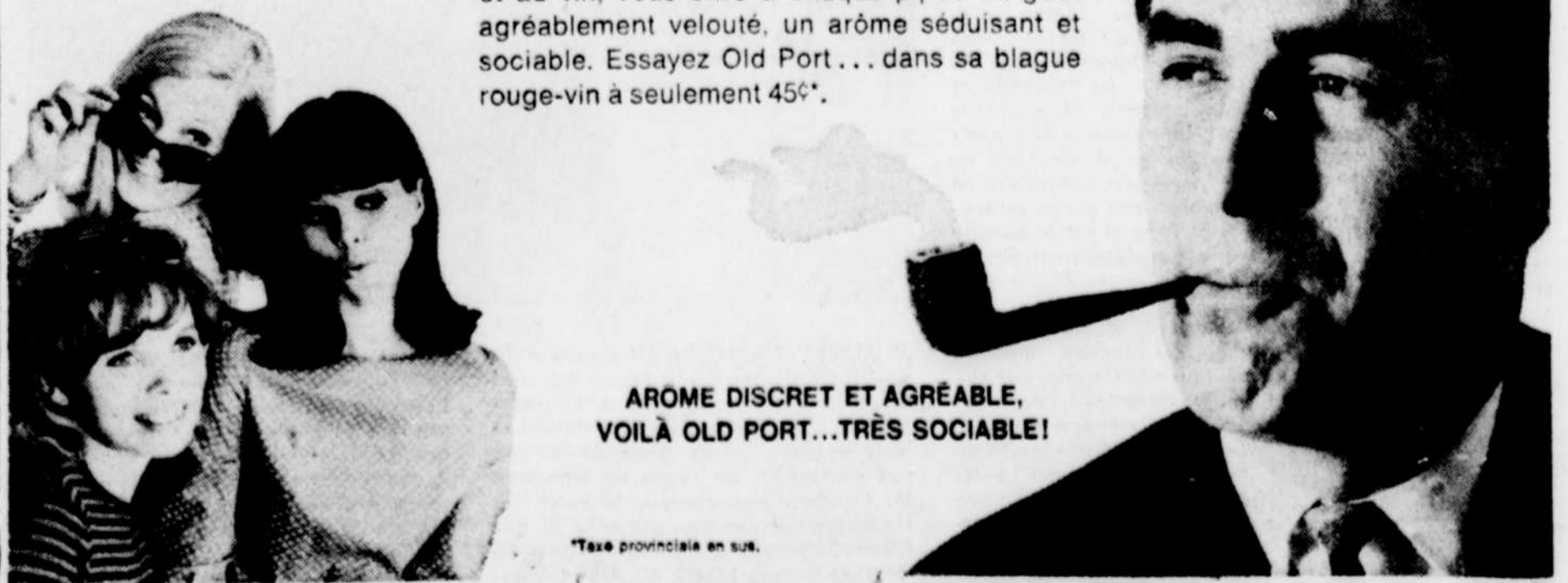
Old Port fait nouvelle figure!



Maintenant c'est aussi un tabac à pipe

(Très sociable!)

Le nouveau tabac à pipe Old Port, traité au rhum et au vin, vous offre à chaque pipée un goût agréablement velouté, un arôme séduisant et sociable. Essayez Old Port... dans sa blague rouge-vin à seulement 45¢.



AROME DISCRET ET AGREABLE, VOILA OLD PORT...TRÈS SOCIABLE!

*Taxe provinciale en sus.